

L'évaluation à l'école maternelle, pour quoi faire, dans quelles conditions ?

Quoi ? Quand ? Comment ?

Pour qui ? Pourquoi ?

Le cadre réglementaire de mise en œuvre du livret scolaire (Circulaire N° 45 du 27 novembre 2008)

- « Le code de l'Education prévoit, pour chaque élève du premier degré, un livret scolaire, instrument de liaison entre les maîtres, ainsi qu'entre l'école et les parents.
- ... Dès l'école maternelle, les élèves acquièrent des connaissances et des compétences qui servent d'appui aux enseignements de l'école élémentaire. C'est pourquoi, **un bilan des acquisitions** de l'école maternelle, réalisé en référence aux programmes, est effectué en fin de grande section et joint au livret scolaire. »

Dans le livret scolaire SCEREN ou livret de l'école

- L'évaluation de fin de grande section doit se présenter sous la forme d'un bilan faisant apparaître clairement les acquisitions **en référence stricte aux compétences de fin de cycle 1.**

Et avant le bilan de grande section ?

- « ...le livret scolaire comporte :

...les documents d'évaluations périodiques en usage dans l'école pour suivre régulièrement les progrès de l'élève au fil de chaque année scolaire... »

Les évaluations périodiques

- Dès la PS, un recueil des compétences acquises est renseigné :
 - à partir des outils d'évaluation de l'enseignant et prioritairement des observations continues effectuées auprès des élèves en situation de classe ou par l'observation de leurs productions, dans le cadre de la démarche d'apprentissage mise en œuvre :

La démarche s'appuie sur

- La définition d'une programmation en équipe et d'une progression pour sa classe par l'enseignant
- L'évaluation / observation régulière des élèves à partir de guides d'évaluation rigoureusement élaborés
- L'explicitation des acquisitions renseignée dans un document transmis aux familles (codage limité à acquis ou en cours d'acquisition en PS et MS).

Le bilan de fin de GS section est conçu dans cette perspective dynamique :

- le recueil d'informations par observation directe, y compris à partir des éléments contenus dans le livret de l'élève est suffisant pour certaines compétences et pour les élèves ne rencontrant pas de difficultés particulières.
- d'autres compétences nécessitent des prises d'information précises dans des situations formelles conçues pour l'évaluation.

1. La juste place de l'évaluation

1.1. Pourquoi évaluer ? Se rendre compte et rendre compte

■ Pour se rendre compte :

- Repérer et comprendre les effets de sa pratique professionnelle
- Ajuster ses pratiques : ciblage des objectifs, guidance de la poursuite des objectifs.
- Dépasser une approche globale, souvent juste mais aussi souvent trop imprécise pour permettre d'identifier les décalages, les « zones de besoin », les points de fragilité qui appellent des aides ou des remédiations (aides personnalisées par exemple).

1. La juste place de l'évaluation

1.1. Pourquoi évaluer ?

■ Pour rendre compte :

- Aux élèves : les aider à identifier ce qu'ils savent, ce qu'ils savent faire, ce qu'ils doivent apprendre ; les aider à prendre la mesure de leurs réussites et des progrès possibles.
- Aux parents d'élèves : les assurer que l'école se soucie d'apporter à leur enfant ce qui lui est dû ; leur donner les informations utiles sur des acquis, des progrès, l'absence de progrès, des obstacles, etc.
- À l'institution et à la société : attester de la prise en compte des exigences institutionnelles , valoriser les effets de la scolarisation maternelle.

Différencier clairement difficulté et besoin .

1. La juste place de l'évaluation

1.2. Que faut-il évaluer?

On n'évalue que **ce qu'on a permis d'apprendre et de construire** (articulation entre l'évaluation et la durée, la chronologie des temps d'apprentissage).

On évalue **ce qui est déterminant**: tout n'est pas au même niveau, il faut faire des choix, des choix cohérents avec nos objectifs.

1. La juste place de l'évaluation

1.2. Que faut-il évaluer?

Des priorités et des points sensibles:

Le langage, une priorité

Les compétences numériques

Les compétences liées au « devenir élève »

Le repérage dans le temps et l'espace (y compris les espaces « culturels » et les temps racontés)

1. La juste place de l'évaluation

1.2. Que faut-il évaluer?

Evaluer le langage de manière prioritaire

Distinguer :

Les compétences de communication (les interactions)

Les compétences en production (le langage d'évocation, la transformation de l'oral en écrit)

Les compétences en compréhension (les consignes, les textes lus par l'adulte, fictions et documentaires)

Les premières compétences dans l'étude de la langue (les contenus et les procédures)

L'entrée dans l'écriture

1. La juste place de l'évaluation

1.2. Que faut-il évaluer?

Evaluer le langage de manière prioritaire

Ex : Langue orale en PS

- Prendre la parole avec l'adulte
- Prendre la parole avec ses camarades
- Ecouter une histoire
- Participer à une activité collective, au moins par le regard
- Utiliser le *JE*
- Comprendre une consigne simple

1. La juste place de l'évaluation

1.2. Que faut-il évaluer?

Les compétences liées au « devenir élève »

- **Ce qui est en jeu**
- **Le respect des règles** (*l'enfant dans la classe et l'école*)
Pratiquer les civilités d'usage ; rester dans les règles des échanges (communication) ; avoir des relations équilibrées avec les adultes ; connaître et respecter les règles de vie
- **La coopération** (*l'enfant avec les autres*) : connaître les autres (prénoms) ; les écouter (communication) ; agir avec eux (aider, se faire aider, proposer, etc.);

1. La juste place de l'évaluation

1.2. Que faut-il évaluer?

Les compétences liées au « devenir élève » - suite

- **Les comportements adaptés d'élève** (*l'enfant face aux tâches scolaires*) : pratiquer la communication pour apprendre (questionner, répondre à des questions, proposer ou demander de l'aide) ; participer à un projet ; aller au bout de tâches simples ; identifier des erreurs (donc avoir des repères) ; rester attentif ; identifier ce qui a été appris et en parler, y recourir (importance des supports).
- *Pour ces éléments, **progressivité de la P.S. à la G.S. et observation en situation** y compris en situation d'évaluation des autres compétences*
- *Pas de situations artificielles sur le « devenir élève »*

1. La juste place de l'évaluation

1.2. Que faut-il évaluer?

Les compétences liées au « devenir élève » - suite

- Devenir élève en PS : exemples...
 - Laisse le doudou à l'entrée de la classe (janvier)
 - En regroupement, s'intéresse à l'activité et suit les consignes
 - Joue avec les autres
 - Demande de l'aide etc.

*Pour ces éléments, **progressivité de la P.S. à la G.S.** et **observation en situation** y compris en situation d'évaluation des autres compétences*

- *Pas de situations artificielles sur le « devenir élève »*

Quand ?

- Dès la PS
 - Dès la rentrée :
 - Pendant la vie de la classe :
 - Accueil
 - Passage aux toilettes
 - Ateliers
 - Changement d'activité
 - Habillage
 - Activités physiques
 - Séances spécifiques de langage
 - Etc.

Quand ?

- Périodiquement :
 - En PS et MS, en janvier ou février puis en fin d'année;
 - En GS : fin du premier trimestre, janvier / février / fin d'année

2. Comment évaluer

2.1. Quels dispositifs ?

Objets, dates, supports à l'évaluation possiblement variables selon les enfants mais l'appréciation des élèves dépend des « observables » et des critères retenus.

Observation dans les situations naturelles de classe (à quelles conditions cette observation peut-elle être support à l'évaluation?) **ou avec une tâche conçue pour évaluer.**

Evaluation spécifique ou « globale » .

Evaluation individuelle ou en groupe.

Evaluation « institutionnelle » ou propre à la classe voire à un élève.

L'illusion de l'exhaustivité.

Les limites des épreuves papier-crayon: peu pertinentes notamment pour le langage sauf pour évaluer la compréhension (par exemple, images, dessins) ou les découpages en syllabes, le repérage de sons.

Evaluer : comment ?

- L'observation directe : une méthode à privilégier à l'école maternelle ;
 - Dans des situations ordinaires
 - Dans des situations conçues pour l'évaluation
- L'analyse d'enregistrements, pour la langue orale ;
- L'observation des productions ;
- Des moments spécifiques sur le modèle des évaluation en GS.

2. Comment évaluer

2.2. Quels outils ?

➤ Pour prendre la mesure des acquis

Recourir aux épreuves / situations / exercices étalonnés, validés (Banqoutils - Eduscol)

Inventer localement des situations / exercices ou-et guides / grilles d'observation (MUTUALISER)

Aides : annexe au programme (*repères pour organiser la progressivité...*) ; documents d'accompagnement sur le langage et sur les mathématiques.

➤ Pour garder trace : un « tableau de bord » pour la classe ; les livrets scolaires pour les élèves; **différence entre parcours d'apprentissage et bilan.**

Des outils

- Pour l'enseignant :
 - Un guide d'observation :
 - Un tableau à double entrée
 - Un cahier
- Pour les parents :
 - Un livret de réussite
- Pour l'élève
 - Un cahier de réussite ou de progrès

Les outils d'aide à l'évaluation

Janvier 2010

- Ils sont construits dans la dynamique ainsi définie,
- Ils proposent deux démarches complémentaires à la disposition des enseignants,
- Ils ciblent les compétences les plus déterminantes pour la réussite scolaire ultérieure.

Les formes de l'évaluation

- 1) Observation directe des élèves en situation de classe, à partir d'un guide d'observation,
- 2) Observation de leurs productions, à partir d'un guide d'observation,
- 3) Analyse de la réponse de l'élève dans une situation spécifiquement aménagée pour l'évaluation.

Pour les enseignants

- Des indications rappellent les compétences ou les connaissances évaluées et indiquent des consignes de passation.
- Des encadrés précisent les réalisations qui témoignent de la maîtrise de la compétence évaluée au niveau attendu en fin de maternelle.

- une rubrique « pour aller plus loin » propose l'analyse des réalisations possibles et des éventuelles sources d'erreurs et quelques indications pédagogiques plus générales;

Pour conclure

- ❖ L'école maternelle doit recourir à des situations, des démarches d'évaluation qui lui sont propres, ne pas « primariser » l'évaluation.
- ❖ Il vaut mieux multiplier les prises d'indices en « situation écologique » que créer des situations factices.
- ❖ Au-delà des résultats obtenus à une évaluation, leur interprétation est déterminante.
- ❖ Un élève peut ne pas satisfaire à une évaluation sans être en difficulté encore moins en échec (Pb de l'interprétation, la communication)

Pour conclure

Je vis que je réussissais
et cela me fit réussir
davantage »

Jean Jacques Rousseau